



À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024, VOTRE BAC VERT SERA COLLECTÉ 1 SEMAINE SUR 2*

? Pourquoi mon bac à ordures ménagères ne sera ramassé qu'1 semaine sur 2 ?

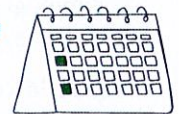
Depuis la mise en place des nouvelles consignes de tri concernant les emballages, en secteur rural et pavillonnaire :

**1 BAC SUR 4
N'EST PAS
PRÉSENTÉ
À LA COLLECTE** **1 BAC SUR 2
PRÉSENTÉ
À LA COLLECTE
EST À MOITIÉ VIDE**

? Mon jour de collecte habituel pourrait-il changer ?

Oui, il est possible que votre jour de collecte change à compter du 1^{er} septembre 2024 car les tournées de collecte vont être repensées.

Un calendrier de collecte sera disponible dans l'été sur entre-bievretrhone.fr et dans vos mairies.



Le bac à ordures ménagères de TOUS LES FOYERS sera collecté 1 fois par semaine en juillet et en août.

? Une collecte tous les 15 jours ? Mais mon bac vert va se remplir trop vite !

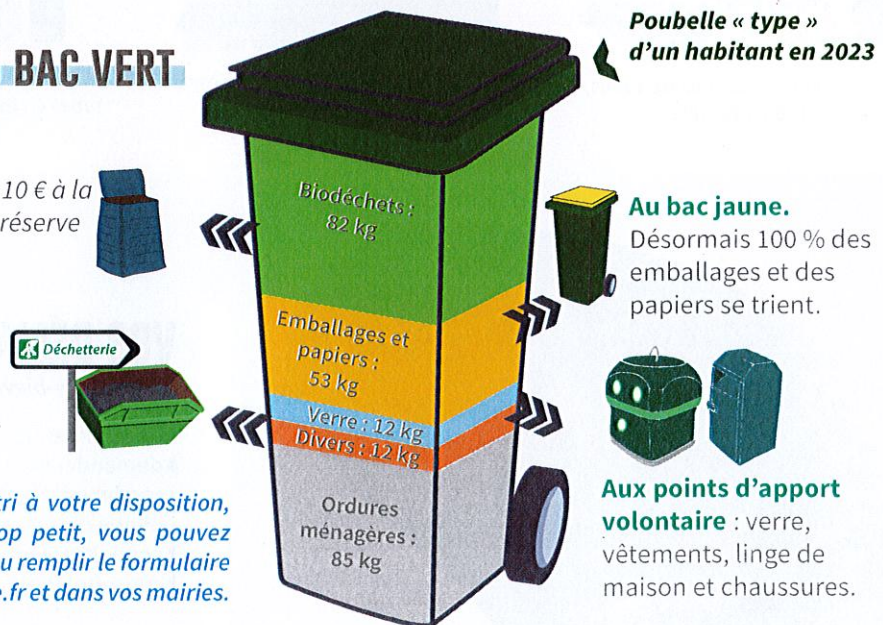
Pas d'inquiétude. La majorité des foyers ont un volume de bac adapté à cette nouvelle fréquence de collecte.

70% DU CONTENU DU BAC VERT PEUT ÊTRE VALORISÉ :

Au composteur ! Disponible pour 10 € à la Communauté de communes, sous réserve des stocks disponibles.

À la déchèterie pour les déchets issus de vos travaux ou d'un nettoyage.

Si après avoir utilisé les filières de tri à votre disposition, il s'avère que votre bac vert est trop petit, vous pouvez contacter le service Environnement ou remplir le formulaire disponible sur entre-bievretrhone.fr et dans vos mairies.



Les gros producteurs d'ordures ménagères, comme les cantines, seront collectés 1 fois par semaine.

* Communes concernées :

- | | | | | |
|------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------|
| - Agnin | - Chanas | - Les Roches-de-Condrieu | - Saint-Clair-du-Rhône | - Salaise-sur-Sanne |
| - Anjou | - Cheyssieu | - Roussillon | - Saint-Maurice-l'Exil | - Sonnay |
| - Assieu | - Clonas-sur-Varèze | - Sablons | - Saint Prim | - Vernioz |
| - Auberives-sur-Varèze | - La Chapelle-de-Surieu | - Saint-Alban-du-Rhône | - Saint-Romain-de-Surieu | - Ville-sous-Anjou |
| - Bougé-Chambalud | - Le Péage-de-Roussillon | | | |

? Dans ma commune, il y aura des habitants collectés une fois par semaine.

Moi j'habite juste à côté et je serai collecté seulement une fois tous les 15 jours, pourquoi ?

› Dans chaque commune, des périmètres où la collecte est nécessaire toutes les semaines ont été définis. Le choix dépend de plusieurs paramètres : densité de population, typologie de l'habitat et de son environnement...

Si vous habitez **les zones denses comme les centres-villes ou certains immeubles** des communes suivantes :

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|-----------|
| - Le Péage-de-Roussillon | - Les Roches-de-Condrieu | - Chanas |
| - Roussillon | - Saint-Maurice-l'Exil | - Sablons |
| - Salaise-sur-Sanne | - Saint-Clair-du-Rhône | |

Votre bac à ordures ménagères pourra être collecté toutes les semaines.



? Quels sont les objectifs de cette mesure ?

› Par cette décision, la Communauté de communes a pour objectifs de :

- maîtriser l'augmentation des coûts,
- diminuer le nombre de camions sur les routes et le volume de déchets à traiter,
- inciter à mieux trier les déchets.

La réduction de la fréquence de collecte du bac à ordures ménagères se généralise au niveau national

Cette fréquence de collecte du bac vert, réduite à 1 fois tous les 15 jours, a fait ses preuves sur les 15 communes de l'est du territoire depuis 10 ans.

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT DANS LE BAC JAUNE !



toutes les bouteilles, flacons, tubes, pots en plastique



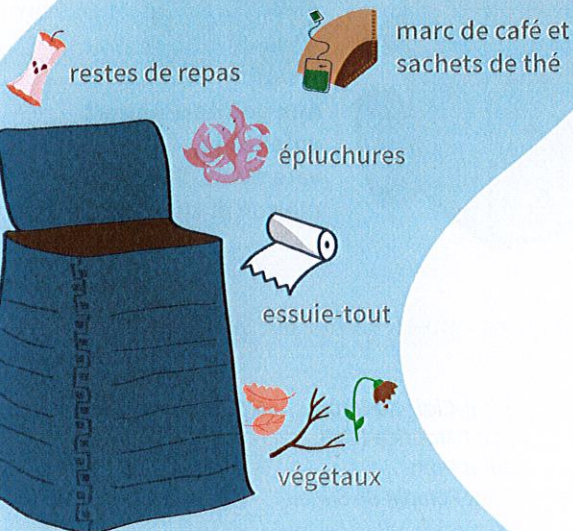
le papier et les petites boîtes en carton



tous les aérosols, bouteilles, boîtes et tubes en métal (y compris les petits)



PENSEZ À COMPOSTER !



VOS DÉMARCHES

sur entre-bievreethone.fr

- › télécharger les consignes de tri
- › demander vos bacs (ordures ménagères ou déchets recyclables), votre composteur ou un changement de volume de vos bacs
- › connaître le jour de collecte de votre bac
- › consulter les horaires de déchèteries

Contactez le service **le service Environnement** :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
☎ 04 74 29 31 15
9 rue du 19 mars 1962 - 38550 Saint-Maurice-l'Exil
✉ ambassadeur@entre-bievreethone.fr